

La construction de l'A69 continue !

La construction de l'A69 continue !

Le juge des référés du tribunal administratif de Toulouse autorise la poursuite du chantier.

Cette décision est un soulagement pour le sud du Tarn et ses habitants.

Elle réaffirme une fois de plus la légitimité de l'A69, soutenue par tout un bassin de vie, défendue par une immense majorité d'élus locaux et validée par toutes les autorités juridiques saisies jusque-là.

Dans l'attente du jugement sur le fond annoncé pour le mois prochain, je réaffirme qu'il est vital pour le sud du Tarn de mener à terme ce chantier, dont la livraison est prévue fin 2025.

N'oublions pas que plus de 300 millions d'euros ont déjà été engagés, 70% des ouvrages d'art ont été réalisés, il y a près de 1 000 personnes au quotidien sur ce chantier.

L'État doit tirer les leçons de ce « feuilleton » judiciaire afin de permettre à nos territoires d'avancer dans leurs projets sans que des menaces répétées pèsent sur des dossiers démocratiquement validés.

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr